

## Louis Lareng (1923-2019)

*Par Michel Sicard et Jean-François Gourdou*



Le professeur Louis Lareng, professeur d'Anesthésie-réanimation au CHU et à la faculté de Médecine de Toulouse a été en 1967 le fondateur en France du SAMU et du centre 15. En tant que député, il fit voter en 1986 la loi qui porte son nom. Il développa ensuite la Télémédecine. Il fut en 1971 le premier président de l'Université Toulouse III.

Il est né le 8 avril 1923 à Ayzac-Ost petit village entre Argelès-Gazost et Lourdes. Il a été orphelin à deux ans et élevé par sa tante préparatrice en pharmacie qui lui donna la vocation médicale.

C'était un jeune garçon bien éveillé. Aussi fut-il éduqué par le curé du village qui le prit comme enfant de chœur et le destinait au séminaire et, concomitamment, par l'instituteur qui le présenta au concours des bourses dont il eut la première place. Dès lors il put avoir des études payées et il fut intégré comme pensionnaire au lycée Théophile Gautier de Tarbes ;

Louis Lareng intègre alors la faculté de Médecine de Toulouse où il commence une brillante carrière hospitalo-universitaire. En 1952 il épouse à l'église de Quint-Fonsegrives une étudiante en médecine Marie Blanche, fille du professeur Andrieu. Ils eurent trois enfants et elle devient un grand professeur de Bactériologie.

En 1953 Louis Lareng obtient la licence en biologique à la faculté des Sciences. Puis il est reçu au concours de l'internat des hôpitaux et en 1955 il obtient son doctorat en Médecine. Dès lors il se spécialise en Anesthésie qui était alors une spécialité assez nouvelle qu'il exerça dans le service de Chirurgie générale du professeur Joseph Ducuing. En 1961, il devient agrégé d'Anesthésiologie des hôpitaux. Par la suite de 1969 à 1980 il fut professeur à la faculté de Médecine de Toulouse d'Anesthésie et de Réanimation, nouveau complément de la spécialité. Création du SAMU 1967.

Très vite le professeur Louis Lareng se lance dans une bataille pour que les médecins anesthésistes-réanimateurs puissent secourir les accidentés à la fois dans l'hôpital au service des urgences et hors de l'hôpital auprès des blessés sur les lieux des accidents, en particulier de la route. Aussi un premier service de réanimation a été créé dans le service des urgences.

En 1967, Louis Lareng crée un premier service de réanimation à l'hôpital Purpan, qui porte actuellement son nom. Il a fallu beaucoup d'obstination pour inventer et faire fonctionner ce nouveau service, le Service d'Aide Médicale Urgente, que l'on appelle le SAMU. Il y a eu beaucoup d'obstacles liés aux règlements des hôpitaux, de la santé, des pompiers, de la Croix-Rouge et des ambulances privés, mais, grâce à son élection comme député de la Haute Garonne, Louis Lareng a pu faire voter la loi du 6 janvier 1986 qui porte son nom, la "Loi Lareng". Cette loi généralisait la création du SAMU de 1968 à tous les départements.

Louis Lareng a été le premier président du SAMU de Toulouse, son service disposait de plusieurs lits d'urgences de réanimation mais aussi d'un service central téléphonique d'appel d'urgence 24 h sur 24 qui depuis porte le nom du centre 15, le SAMU disposa ensuite d'ambulances puis d'un hélicoptère.

Le professeur Louis Lareng a été aussi de 1984 à 2019 président de l'IFRASS qui est l'institut de formation de recherche et d'animation santé social. Il fut aussi directeur du centre antipoison de Toulouse de 1968 à 1990 et directeur du centre de consultation médicale maritime en 1983, le SAMU étant en relation avec les bateaux pour des malades ou blessés. Il

fut aussi président de la Commission nationale d'Anesthésiologie de 1983 à 1986 et président de la fédération nationale de la protection civile de 1980 à 2009 réunissant les formations SAMU, pompiers et Croix-Rouge.

Sur le plan médical, le professeur Louis Lareng a été une deuxième fois un grand pionnier celui de la Télémédecine permettant à un médecin généraliste ou spécialiste au chevet de son patient d'être en communication directe par une télévision avec un autre spécialiste pour élaborer ensemble diagnostic et traitement. Ainsi en 1989 il est président de la Société européenne de Télémédecine et santé et membre du comité exécutif de la Société internationale de Télémédecine. Par la suite il s'intéressa à la surveillance électronique à distance et encore à l'Espace numérique de la santé.

Le 23 janvier 2018 il est nommé président d'honneur de l'Observatoire régional de l'Innovation et des Usages du numérique en santé.

Sur le plan médical encore, le professeur Louis Lareng a été médecin expert près les tribunaux et la Cour d'appel de Toulouse et médecin expert près de la Cour de cassation. D'autre part il a été médecin militaire avec le grade de médecin en chef. Il a eu aussi une intense activité de professeur à la faculté en donnant des cours d'enseignement pour l'Anesthésiologie et la Réanimation et il a été le coauteur de nombreuses publications dont plusieurs thèses et de six livres écrits avec ses élèves, en particulier le professeur Christian Virenque.

Lors de la réforme des universités après mai 68, il est en 1971 le premier président de l'Université Toulouse III qui réunissait la faculté de Médecine et la faculté des Sciences de Rangueil. Il choisit pour cette université le nom du célèbre professeur Paul Sabatier créateur de l'École de chimie et prix Nobel. Le bâtiment d'accueil de la faculté des Sciences s'appelle "Forum Louis Lareng".

Le professeur Louis Lareng a eu une grande activité politique. Il a été conseiller municipal d'Ayzac-Ost en 1951, et maire de ce village de 1965 à 1977, puis conseiller municipal de Toulouse de 1983 à 1995. Il a été député de la troisième circonscription de la Haute-Garonne de 1981 à 1986 et conseiller régional de Midi-Pyrénées de 1986 à 1992.

Grand officier de la Légion d'Honneur il a reçu des prestigieuses distinctions étrangères comme "Grand Prix Health information technologies de Paris", "commandeur de la santé publique de la Côte d'Ivoire", "médaille Grand-Or de la protection civile...

Le bâtiment qui abrite le SAMU, à l'hôpital PURPAN, porte son nom.

Louis Lareng est décédé à Toulouse le 3 novembre 2019.